



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n° 2007-3035-S MONAM BASF

Maisons-Alfort, le 19 septembre 2008

LA DIRECTRICE GENERALE

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande de renouvellement d'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
MONAM BASF, n° intrant 7400367**

Dans le cadre de la convention-cadre relative au transfert par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche à l'AFSSA des demandes antérieures à la date d'entrée en vigueur du décret n° 2006-1177 du 22 septembre 2006, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a examiné un dossier de demande de renouvellement d'autorisation de mise sur le marché, déposé initialement à la Direction Générale de l'Alimentation par KANESHO SOIL TREATMENT SPRL, relatif à la préparation MONAM BASF, n° 7400367.

Considérant que le demandeur n'a pas fourni les pièces demandées le 16/06/2008 pour compléter son dossier ;

L'Afssa émet un avis défavorable à la demande de renouvellement d'autorisation de mise sur le marché de la préparation MONAM BASF, présentée par KANESHO SOIL TREATMENT SPRL.

Pascale BRIAND